

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 15 DÉCEMBRE 2009
TENU LE 17 DÉCEMBRE 2009 À 20 HEURES

PROCÈS-VERBAL de l'ajournement de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand du 15 décembre 2009 à 20 heures, tenue le 17 décembre 2009 à 20 heures dans la salle des délibérations du conseil à l'Hôtel de Ville et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général, le directeur général adjoint, le directeur général adjoint et trésorier et la greffière sont présents.

RÉSOLUTION 2009-12-720
OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE débiter l'ajournement de la séance extraordinaire du conseil du 15 décembre 2009 à 20 heures après que la greffière ait constaté le quorum.

Adoptée

RÉSOLUTION 2009-12-721
RECONSIDÉRATION DE LA RÉSOLUTION 2009-12-701 – ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA VILLE DE BOISBRIAND POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010

ATTENDU que la mairesse a avisé la greffière et le conseil municipal qu'elle n'approuvait pas le vote pris à la séance extraordinaire du mardi, 15 décembre 2009 à 20 heures, comme le lui permet la Loi, sur les prévisions budgétaires de la Ville de Boisbriand pour l'exercice financier 2010;

ATTENDU que la *Loi sur les cités et villes* oblige en pareille situation de soumettre de nouveau la question au conseil pour qu'il la reconsidère d'urgence et en priorité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter les prévisions budgétaires des activités financières de la Ville de Boisbriand pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 montrant un budget de revenus de 48 003 746 \$, le tout conformément à l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION 2009-12-722
BUDGET - ACCEPTATION DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Boisbriand pour les exercices financiers 2010-2011 et 2012 avec un amendement à la page 6, portant son total à 14 747 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Denis Marotte

- Comment pouvez-vous justifier une différence du programme triennal des immobilisations de 2010 par rapport à 2011 de l'ordre de 1 000 000 \$?

Monsieur Alain Bordeleau

- Le projet de réfection du chemin de la Côte-Sud est-il inclus au programme triennal pour 2010 ?

**RÉSOLUTION 2009-12-723
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE lever la séance à 20 h 07.

Adoptée

MARLENE CORDATO, mairesse

ME LUCIE MONGEAU, greffière